COLLOQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Le droit privé saisi par le numérique

Contrats, preuve et responsabilité en contexte insulaire

Le numérique ne crée pas seulement de nouveaux objets de régulation : il reconfigure le consentement, la preuve et la responsabilité. Une journée d'étude internationale consacrée à cette transformation, observée depuis un archipel.

INFORMATIONS PRATIQUES

DATE	Mardi 24 novembre 2026, de 8 h 00 à 17 h 10
LIEU	Auditorium du Centre de recherche, Université de la Polynésie française, campus d'Outumaoro, Punaauia
ORGANISATION	Laboratoire Gouvernance et développement insulaire (GDI)
CONTACT	harouna.sawadogo@upf.pf
INSCRIPTION	Entrée libre, inscription préalable : forms.gle/fWPbrFAwrsxZ18SA7

CODIRECTION SCIENTIFIQUE

Sandrine CHAILLÉ DE NÉRÉ — *professeure agrégée de droit privé, directrice du laboratoire GDI, UPF*

Harouna SAWADOGO — *docteur en droit, enseignant-chercheur en droit privé, laboratoire GDI, UPF*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

UPF

GDI

DGEN
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

INSCRIPTION



Mardi

24 novembre 2026

Auditorium du Centre de recherche, UPF

Le droit privé saisi par le numérique

Contrats, preuve et responsabilité en contexte insulaire

Mardi 24 novembre 2026 · Auditorium du Centre de recherche · Université de la Polynésie française

MATINÉE

8 h 00 — **Ouverture**
Jean-Paul Pastorel, président de l'Université de la Polynésie française

8 h 10 — **Mot de la directrice du laboratoire GDI**
Sandrine Chaillé de Néré, professeure agrégée de droit privé, UPF

8 h 20 — **Propos introductifs**
Harouna Sawadogo, docteur en droit, enseignant-chercheur en droit privé, UPF

Axe I – L'autonomie contractuelle reconfigurée par le numérique

Modération : Harouna Sawadogo

8 h 30 — **Contrat numérique : les insuffisances du droit face aux plateformes**
Céline Castets-Renard, professeure de droit, Université du Luxembourg

9 h 00 — **Les contrats intelligents à l'épreuve des mécanismes correcteurs du droit civil**
Adélaïde Chevallier, maître de conférences, Université de Bordeaux (IRDAP)

9 h 30 — *Discussion*

9 h 45 — *Pause*

10 h 15 — **IA et preuve : ce qui change ou pas**
Vincent Gautrais, professeur titulaire, Université de Montréal (en visioconférence)

10 h 45 — *Discussion*

11 h 00 — *Déjeuner*

APRÈS-MIDI

Axe II – Responsabilité civile, régulation et territorialité numérique

Modération : Sandrine Chaillé de Néré

13 h 00 — **Le numérique traité par le droit de la responsabilité civile**
Youssef Guenzoui, maître de conférences HDR en droit privé, UPF

13 h 20 — **La responsabilité des dirigeants sociaux à l'épreuve de l'intelligence artificielle**
Jean-Brice Tap, maître de conférences en droit privé, UPF

13 h 40 — **L'IA Act sans l'IA Act ? La responsabilité pénale du fait algorithmique en Polynésie française**
Emmanuelle Gindre, maître de conférences HDR en droit pénal, UPF

14 h 00 — *Discussion*

14 h 15 — **Traitement de l'internationalité des activités numériques en espace insulaire**
Ludovic Pailler, professeur agrégé de droit privé et sciences criminelles, Université Jean Moulin Lyon 3

14 h 35 — *Discussion*

14 h 50 — **Souveraineté numérique et dépendance infrastructurelle : regards institutionnels sur l'espace insulaire Indo-Pacifique**
Hervé Raimana Lallemant-Moe, directeur général de l'économie numérique (DGEN), Polynésie française

15 h 10 — *Discussion*

15 h 20 — *Pause*

15 h 45 — **Table ronde conclusive**
Numérique, territoires insulaires et droit privé en pratique : regards croisés de praticiens et d'institutionnels du territoire.
Modération : Sandrine Chaillé de Néré

16 h 40 — **Débat général, ouvert à l'ensemble des participants**

17 h 00 — **Propos conclusifs**
Sandrine Chaillé de Néré, professeure agrégée de droit privé, directrice du laboratoire GDI

Inscription : forms.gle/fWPbrFAwrsxZ18SA7 · Programme sous réserve de modifications · harouna.sawadogo@upf.pf